

# Accès à la Conduite Agricole

## Niveau 2 : Complémentaire



Actions de formation inter-entreprises inscrites dans le catalogue OCAPAT. Cette formation est inscrite dans le cadre d'acquisition de compétences. Elle vise à encourager les salariés à être formés pour la conduite d'engins en sécurité

<https://www.ocapiat.fr/wp-content/uploads/Book-OFFRE-REG-2020-NORMANDIE-V3.pdf>

### PUBLIC CONCERNE :

- Salariés agricoles
- Salarié amené à conduire le matériel
- Personne ayant peu ou pas d'expérience

### PREREQUIS, MODALITES D'ACCES :

- Tout salarié ayant une expérience significative à la conduite agricole ou ayant suivi la formation « accès à la conduite du matériel agricole : niveau 1
- Le positionnement se fera par l'entreprise

### OBJECTIFS :

- Connaître le matériel utilisé par un apport de connaissances mécaniques pour mieux l'appréhender
- Maîtriser la conduite d'engins seul ou/et atteler
- Intervenir sur un tracteur ou matériel dans le cadre d'un entretien ou des réglages
- Acquérir et respecter la réglementation en vigueur sur la conduite d'engin sur route
- Tout au long de cette formation, une sensibilisation sera faite sur les gestes et postures à adopter et l'utilisation des EPI. De plus, il sera aussi abordé la notion de protection de l'environnement : éco-conduite, recyclage...

### CONTENU DE LA FORMATION

- Site parcours balisé et atelier-classe par demi groupe :
  - Prise en main du matériel afin de mesurer l'aisance et l'habileté de la personne à la conduite : tracteur seul et atteler à un outil.
  - Connaissances mécaniques du matériel sur le matériel du sol et les règles de sécurité liées à son utilisation.
- Salle de cours :
  - La réglementation de l'utilisation des engins agricoles sur route
  - Un rappel des points de vigilances à porter sur le matériel : les gestes, les postures, les conditions de mise en route du tracteur
  - Notions générales de mécanique permettant de mieux perfectionner sa conduite et le tracteur.
- Vois sur le site [www.ocapiat](http://www.ocapiat)

### METHODES MOBILISEES :

- Au cours de cette formation, il sera privilégié une approche pratico-pratique faisant appel à leur expérience ou connaissances (pratique sur plateau, atelier, salle de cours)
- Vois sur le site [www.ocapiat](http://www.ocapiat)

### **DUREE ET DATES**

---

- 14 heures sur deux jours (3/4 du temps sur le terrain) le 11 et 12 décembre 2020

### **TARIF(S)**

---

- Prise en charge par OCAPIAT

### **ÉVALUATION ET QUALIFICATION :**

---

- Un temps est prévu pour une restitution des acquis pratiques sous forme de QCM/ Questionnement oral et mise en pratique / Autoévaluation / Attestation de fin de formation

### **PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :**

---

- Acquérir de nouvelles compétences ou affirmer les nouvelles compétences



### **ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

---

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap

### **RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT**

---

Evelyne LOCQUET – Responsable de formation

Tél. : 02 35 34 40 44 - Mél : [evelyne.locquet@mfr.asso.fr](mailto:evelyne.locquet@mfr.asso.fr)